25
T.4638
Girondins
3384
Case
FRC
14665

CONVENTION NATIONALE.

DISCOURS

Du Citoyen BILLAUD-VARENNE,

Sur les Députés de la Convention mis en état d'arrestation par ſon décret du 2 juin, prononcé dans la séance du 15 juillet.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Un plan de conſpiration qui embraſſe évidemment toute la République, ſe développe depuis ſix mois; & s'exécute avec une rapidité effrayante, depuis que Dumouriez a levé le maſque, & mis à découvert les atroces projets de ſes complices. Aujourd'hui le peuple éveillé

THE NEWBERRY LIBRARY

par la marche de l'ennemi qui s'avance comme au mois de septembre dernier, & par les séditions qui éclatent de toutes parts dans l'intérieur, vient vous demander la punition des coupables ; & pour lui rendre justice, nous avons à constater les attentats des mandataires infidelles qu'il nous a dénoncés.

Sans doute, il n'est pas de forfaits plus difficiles à prouver que ceux des conspirateurs. Travaillant dans l'ombre, & méditant leurs crimes à loisir, les traces matérielles manquent presque toujours ; &, à moins que la trame conduite à sa fin n'ait permis aux conjurés de se déclarer ouvertement, il faut s'en tenir forcément, à leur égard, à la simple conviction morale. C'est donc leur marche déviatoire, entravante & liberticide ; c'est cette conformité de leur système & de leur plan avec les principes & la conduite des autres contre-révolutionnaires & de tous ceux qui se sont déclarés chefs de quelque conspiration ; ce sont leurs liaisons & leur intelligence notoire avec ces derniers, qui doivent servir de bases au jugement des hommes sur la tête de qui les plus fortes suspicions s'accumulent depuis long-temps ; & qui sont à la fin appel s en justice par les accusations, & les plus graves, & les plus précises.

Citoyens, il est une vérité essentielle qu'il faut rappeler ici ; non seulement parce qu'elle jette un grand jour sur la véritable situation de la Convention nationale, mais encore parce que je vois beaucoup de personnes paroître vouloir se la dissimuler : c'est que, dans une assemblée de législateurs, quand la contrariété des opinions ne se réduit pas, ou à quelques principes équivoques, ou à la manière différente d'exposer ses idées ; quand enfin il la manière deux partis très-prononcés, alors il en est un dont au moins, ce qu'on appelle les *meneurs*, veut l'anéantissement de la liberté. Ils sont donc dans une étrange erreur ceux qui ne regardent nos débats ora-

geux que comme les récriminations de l'amour-propre & les excès du reſſentiment ! c'eſt le conflit qui s'établit forcément entre les amis de la liberté & les ennemis de la patrie. Quand Caton & Ceſar s'invectivoient grièvement au ſein même du ſénat, étoit-ce là des querelles particulières ; & le ſort de la République n'étoit-il pas lié à leurs perſonalités? Vous en avez vu d'ailleurs un exemple dans l'Aſſemblée conſtituante, offert d'abord par les Maury, les Cazalès ; & depuis par les Lameth, par les Duport, par les Barnave. Cette vérité a été confirmée de nouveau dans l'Aſſemblée légiſlative par les Ramond, par les Vaublanc ; & quand, dans la Convention nationale, les mêmes ſcènes ſe ſont renouvelées, elles découloient néceſſairement de la même ſource.

Si vous cherchez maintenant à connoître les membres de cette aſſemblée qui, depuis l'ouverture de notre ſeſſion, ont conſtamment marché ſur les traces des contre-révolutionnaires que je viens de nommer ; toutes les circonſtances, tous les faits qui ont pu devenir oſtenſibles, ne ſe réuniſſent-ils pas, pour les indiquer à la France entière, de manière à ne point s'y tromper? Les imitateurs de ces traîtres ſont évidemment ceux qui, après les avoir combattus avec force dans les deux aſſemblées conſtituante & légiſlative, ont dans celle-ci entièrement adopté leur ſyſtême. Ce ſont ceux qu'on pourroit réfuter en leur oppoſant leurs anciens diſcours ; de ſorte qu'ils ſe ſont eux-mêmes décélés par la contradiction de leur conduite & de leurs opinions ultérieures, comparées à la conduite & aux opinions qui précédemment avoient paru les caractériſer. Or liſez les journaux qui rendent compte des ſéances des deux aſſemblées antérieures ; & rapprochez Buzot & Pétion conſtituans, de Buzot & Pétion conventionnels : mettez en parallèle Briſſot, Guadet, Vergniaux, Genſonné, Lafource, Iſnard, légiſlatifs, avec Briſſot, Guadet, Vergniaux, Genſonné, Lafource, Iſnard,

ſiégeant à la Convention; & l'étrange diſparité de leurs principes deviendra la première preuve de leur changement, de leur duplicité & de leur trahiſon.

Vous demandez quels ont été dans la Convention les ennemis de la République? Eh! n'eſt-ce pas ce triumvirat royaliſte, formé des Genſonné, des Guadet, des Vergniaux qui, meneurs de l'aſſemb ée légiſlative, avoient ſecrètement offert, le 26 juillet dernier, de tranſiger avec le tyran, & de le raffermir ſur le trône que ſes attentats ébranloient chaque jour! Et ſans doute qu'il ne ſera pas difficile de prouver q e le peintre Boze, entremetteur de cette négociation liberticide, étant né dans une petite ville voiſine de Marſeille, avoit profité de cette circonſtance pour ſe lier avec le bataillon venu de cette contrée dans l'intention connue de renverſer le deſpotiſme. Il ſera prouvé, ſans peine, que ce Boze alloit tous les jours à la caſerne des Marſeillais pour leur faire entendre que les choſes pourroient encore s'arranger, & pour les ſolliciter vivement de ſe bien garder de faire le ſiége du château des Tuileries.

Les ennemis du règne de l'égalité ne ſont-ils pas ces membres de la Convention qui, dès l'aſſemblée légiſlative, s'étoient ouvertement ligués avec Briſſot contre la ſouveraineté du peuple? car on ſe rappellera que ce fut Briſſot qui fit conſacrer ce pacte ténébreux des Genſonné, des Guadet, des Vergniaux, en provoquant le décret qui fut rendu peu de jours avant le 10 août; décret qui condamne au dernier ſupplice quiconque, embraſé du plus pur patriotiſme, oſeroit propoſer la fondation de la République: & ce décret qui ſeul démontre le royaliſme invétéré de ſes auteurs, ne fut-il pas confirmé dans la journée même du 10 août, par la propoſition, faite par V rniaux, d'envoyer à Louis XVI une députation, d'abord de ſoixante membres; & puis de deux cents, lorſque le péril devint plus preſſant, afin d'entourer du

respect dû à la représentation nationale, la personne odieuse d'un tyran ; & de faire encore échouer cette insurrection par le même moyen qui produisit ce désastreux résultat dans la journée du 20 juin ? Mais dans la supposition de cette dernière chance, ce résultat fût devenu d'autant plus terrible, qu'il faisoit égorger le peuple par les Suisses, par les chevaliers du poignard, & par les autres assassins retranchés dans le château des Tuileries. Ce résultat, pour les patriotes échappés au carnage, devoit être les tortures du supplice ; puisque déjà leur procès avoit été impunément commencé, depuis l'événement du 20 juin, par le comité autrichien, sous les yeux de ces mêmes meneurs du corps législatif qui, songeant à placer une seconde fois les républicains entre le massacre & l'échafaud, vouloient probablement que le 10 août fût le dernier jour de la liberté. Et ce sont eux pourtant qui ont prétendu s'attribuer l'honneur de cette journée ! ce sont eux qui se sont dit les premiers républicains ; lorsqu'après même l'immortelle victoire du peuple, on les a vu se traîner servilement sur les erremens de la monarchie abattue par cette sainte insurrection ! car n'ont-ils pas rendu cet autre décret, encore sur la proposition de Vergniaux, pour donner un gouverneur *au ci-devant prince royal?* décret qui, annonçant que l'assemblée législative présumoit que l'odieuse famille des Bourbons conservoit toujours des droits sur le trône, tendoit à affoiblir la haine de la tyrannie, & à rendre l'insurrection du 10 août d'un effet moins puissant & moins décisif. Ce n'est pas tout : vous qui êtes restés maîtres du champ de bataille, après cette fameuse journée, par la fuite des Ramond, des Vaublanc, des Dumas, ne vous êtes-vous pas montrés sur-le-champ animés des mêmes principes qu'eux, par la plus lâche condescendance envers les individus d'une dynastie que toute la France abhorroit, excepté vous ? car au lieu du cachot où devoient être précipités les Capets dégoûtans du sang

au peuple, à l'instant même de leur défaite, comme tout criminel pris en flagrant délit, vous leur aviez d'abord désigné pour asyle le palais du Luxembourg.

Que ne puis-je dévoiler ici toutes les manœuvres employées, même ouvertement, par la commission extraordinaire des vingt-un, composée des Brissot, des Vergniaux, des Gensonné, des Guadet et de tous ceux, en un mot, qui dès ce moment, de concert avec Roland et Clavière, qu'ils venoient de rappeler au ministère, renouèrent les fils de la nouvelle trame qui éclate aujourd'hui! Suivez leur marche à cette époque; et vous vous assurerez combien étoit fondé le reproche qu'on leur a adressé, d'avoir projeté de faire le procès à la révolution du 10 août. Vous verrez que non moins fourbes que les réviseurs de l'Assemblée constituante, ils ont tout fait pour sauver, dès ce temps-là, non-seulement le despote, mais aussi ses complices et ses satellites, en renvoyant le jugement de ces derniers au tribunal criminel d'alors; tribunal contre-révolutionnaire, et dont l'accusateur public étoit ce Duport-Dutertre, renégat populaire et digne visir du dernier sultan des François! Vous verrez que si l'Assemblée constituante avoit essayé d'attendrir le peuple par l'emprisonnement simulé de Louis XVI, la commission extraordinaire des vingt-un s'est servie d'un moyen plus sûr peut-être pour arriver au même but, en permettant à la famille des Capets de souiller chaque jour, par sa présence, l'enceinte des séances du Corps législatif, jusqu'à ce qu'enfin l'adhésion unanime des départemens à l'insurrection du 10 août, ait impérieusement averti cette commission extraordinaire qu'on devoit traiter un prisonnier de guerre en ennemi, et un tyran détrôné par le peuple en criminel de lèse-nation. Mais quand on exposoit ainsi tous les jours aux regards avides du public un roi et sa famille tombés de si haut, n'étoit-ce pas répéter la scène machiavélique de la robe ensanglantée

de Céſar ; afin de convertir par ce ſpectacle impoſant l'indignation générale en commiſération, et inſenſiblement en oubli des atrocités du deſpote ?

Comme membres de la Convention nationale, vous demandez des preuves de votre conſpiration. Mais vos liaiſons, votre intimité avec le perfide Dumouriez ; et plus encore, tous les mouvemens que vous vous êtes donnés, et dans les comités, et dans l'Aſſemblée, pour faire réuſſir ſon abominable complot ; ne ſont-ce pas là autant de preuves oſtenſibles de votre complicité avec ce traître ? Vous, Genſonné, que vos amis mêmes ont cent fois repréſenté comme l'égal de Briſſot pour la diſſimulation et la perfidie conſommée, nierez cependant que vous étiez devenu l'ami le plus intime, le confident le plus diſcret, le ſouteneur le plus ardent de l'infame Dumouriez ? nierez-vous que vous ayez entretenu avec ce traître une correſpondance ſecrète, dont Westermann a été l'eſtafette ? nierez-vous qu'au moment où la conſpiration du ſcélérat Dumouriez a éclaté, et que vous avez preſſenti qu'elle avorteroit, vous ayez auſſitôt enlevé toute ſa correſpondance au comité de défenſe générale ; et que Lebrun, votre complice, qui tenoit alors le portefeuille du département de la guerre à la place de Beurnonville, à qui vous avez laiſſé prendre la fuite pour mieux effacer les traces de ce complot ; nierez-vous, dis-je, que Lebrun ait fait également ſouſtraire des cartons de ſes bureaux les lettres de Dumouriez, dès que ſa trahiſon fut miſe en évidence ?

Vous, Pétion, nierez-vous que depuis dix-huit mois vous ayez pris pour acolytes inſéparables deux intrigans bien connus : l'un, vieux courtiſan vendu de tout temps à cette famille d'Orléans, auſſi ambitieuſe que ſtupide, auſſi mépriſable que mépriſée ; l'autre, ce Maindouze, que vous avez placé comme eſpion et comme votre agent principal dans le département des affaires étrangères,

dont le miniſtre, de ſon côté, a contribué de tout ſon pouvoir à ſeconder vos projets contre-révolutionnaires : cela eſt démontré par la ſituation politique de la France à l'égard des puiſſances étrangères, et particulièrement par la déclaration de guerre à l'Angleterre, néceſſairement concertée avec Pitt, qui la deſiroit, et qui a été amenée par l'ouverture de l'Escaut, qui bleſſant les intérêts commerciaux des Anglois, a détruit tout-à-coup cette bonne intelligence, née de notre révolution entre deux peuples amis de la liberté. Nierez-vous, Pétion, qu'après avoir ſervi de Mentor aux enfans d'Egalité, dans un voyage que vous fîtes à Londres en 1791, vous ayez entretenu la correſpondance la plus ſuivie juſqu au dernier moment avec Égalité fils aîné, non moins conſpirateur, non moins ſcélérat que Dumouriez lui-même? Enfin nierez-vous que, ſous un extérieur paiſible et doux, que vous devez à un tempérament flegmatique, vous ne cachiez l'ame la plus noire et la plus ſanguinaire; puiſque je vous vois tout couvert du ſang du peuple; de ce peuple qui, vous croyant ſon ami quand déjà vous conſpiriez contre lui avec l'infame Louis XVI, vous avoit proclamé, dans son ivreſſe, le vertueux Pétion; de ce peuple dont votre main ſcélérate a ſigné l'arrêt de mort au château des Tuileries, dans la nuit du 9 au 10 août; nuit où l'on feignit, pour mieux nous tromper, de menacer votre exiſtence, tandis qu'il eſt reconnu aujourd'hui que vous avez vous-même viſité paiſiblement, et à côté de l'exécrable tyran, les poſtes occupés par les aſſaſſins que vous deſtiniez de concert à maſſacrer cette multitude de citoyens généreux, qui alors avoient tous pris pour deviſe: *vive la nation! vive Pétion!*

Vous, Briſſot, dont la femme fut auſſi l'inſtitutrice des enfans d'Egalité; vous qui êtes devenu l'ami ſi intime de Pétion, nierez-vous que vous ayez parfaitement ſervi les projets nationicides de Dumouriez & des d'Or-

léans ; quand, après avoir permis, dans le comité de défense générale, l'invasion de la Belgique, sans l'aveu & la sanction de la Convention nationale, vous êtes venu, contre l'opinion que vous aviez émise dans votre discours sur le jugement de Louis Capet, proposer à la tribune, la déclaration de guerre à l'Angleterre & à la Hollande ; & quand vous avez fait décréter cette guerre, presque au moment où le complot de Dumouriez devoit, du côté du nord, nous laisser sans armée de terre ; comme la perfide entreprise sur la Sardaigne achevoit à la même époque de ruiner notre armée navale ?

Enfin, vous Guadet, vous Vergniaux, vous Buzot, vous Lanjuinais, & tous ceux qui suivoient ici ouvertement un système de contre-révolution ; ne vous êtes-vous pas montrés les fauteurs les uns des autres, par l'uniformité de vos principes pervers, de vos manœuvres saillantes & de votre tactique dans les délibérations ? Quels sont ceux qui ont évidemment concerté, & leurs sophismes, & la réunion de leurs efforts communs pour sauver le tyran ? Lisez les discours de Pétion, de Vergniaux, de Guadet, de Brissot, de Barbaroux, de Biroteau & de Lanjuinais ? Quelles scènes d'horreur devoient, à les en croire, se lier à la juste punition d'un despote odieux ! & cependant telle est la fausseté de ces hommes, qu'après avoir employé toutes les ressources de l'éloquence, pour soustraire Louis le dernier à l'échafaud, ils ont eux-mêmes voté, la plupart, pour son supplice. Barbaroux le condamne, au nom de ses commettans, alors trop prononcés pour admettre un autre jugement. Vergniaux oublie ses peintures dégoûtantes de proscriptions & de cadavres entassés dans des fosses, pour y précipiter le tyran de sa propre main, afin, sans doute, de mieux cacher les apparences de sa complicité, par une manière différente de voter. Pétion plus fourbe encore ; Pétion qu'on assure s'être engagé avec Louis XVI de le

ſauver, s'il vouloit prier le roi de Pruſſe d'évacuer momentanément le territoire français; Pétion qu'on aſſocie pour cette nouvelle machination avec Kerſaint & Manuel; Pétion qui a imité en tout point leur conduite contre-révolutionnaire, a néanmoins une teinte de noirceur de plus que les deux autres : puiſque ceux-ci ont eu la conſcience de voter pour la grace qu'ils avoient promiſe, tandis que Pétion a ſacrifié ſa parole à la crainte de perdre complétement ſa popularité; & a voulu, au mépris d'un engagement formel, ſe faire un maſque de la tête abattue du deſpote!

Les conſpirateurs ſont ceux qui, à l'ouverture de la ſeſſion de la Convention nationale, entraînoient les nouveaux venus dans des conciliabules tenus chez Rolland, fantôme d'une vertu ſinguliere; mais qui célébrée uniquement par les Briſſot, les Pétion, les Buzot, les Barbaroux, les Louvet & leurs folliculaires ſtipendiés, ne pouvoit guères en impoſer long-temps aux hommes purs & clairvoyans. Je vous le demande, citoyens; qui s'eſt ici déclaré hautement défenſeur zélé des contre-révolutionnaires les plus en évidence? N'eſt-ce pas vous, meneurs du côté droit, qui avez fait rapporter le premier décret d'accuſation lancé contre le général Monteſquiou, d'intelligence, pour nous trahir, avec Clavières & le Brun, ces deux principaux inſtrumens de votre conſpiration; & qui avez facilité, par cette indulgence combinée, l'évaſion de ce perfide général? N'eſt-ce pas vous, meneurs du côté droit, qui après avoir dénoncé le bataillon de Bon-Conſeil, pour accréditer vos calomnies contre Paris, en accuſant ce bataillon d'avoir maſſacré trois déſerteurs pruſſiens, tandis que c'étoit trois émigrés que Chazot vouloit faire rentrer dans les rangs? N'eſt-ce pas vous qui, en ſoutenant avec chaleur cet autre général, puant d'ariſtocratie, avez étouffé la vérité autant que vous l'avez pu, juſqu'à ce qu'enfin on vous ait rapporté les preuves écrites de

cette scélérateſſe ? N'eſt-ce pas vous, meneurs du côté droit, qui avez défendu, de toutes vos forces, le conſpirateur Diétrik, ce complice de la Fayette, qui pour mieux livrer Strasbourg aux Autrichiens, avoit ſecoué dans cette ville les torches de la guerre civile ? N'eſt-ce pas vous tous, & particulièrement Lanjuinais, qui avez cent fois élevé la voix ici en faveur des émigrés ? N'eſt-ce pas encore vous, meneurs du côté droit, qui, méditant déjà votre ſyſtême de fédéraliſme, fîtes rejeter le décret d'accuſation demandé par Couthon contre les adminiſtrateurs du premier des départemens qui, uſurpant la ſouveraineté nationale, ont organiſé une force armée, & diſpoſé des deniers publics pour lui aſſigner une ſolde ?

Au ſurplus, par un contraſte aſſez naturel, tandis que ces chefs de file du côté droit montroient tant de déférence & de dévouement pour les ennemis de la patrie ; avec quelle fureur, quel acharnement, quelle partialité, ont-ils conſtamment pourſuivi les meilleurs patriotes ? Prenez l'appel nominal fait à l'occaſion de l'Orient : il vous donnera la première liſte des hommes qui, portant dans leur cœur la haine de la liberté, vouloient en détruire le règne, en comprimant, en intimidant le peuple, par des pourſuites criminelles, non moins effrayantes que la loi martiale. Et ces mêmes hommes ont, dès ce moment, tracé une ligne de démarcation qui a créé dans la Convention le côté des Mauri, des Cazalès, des Ramond, des Vaublanc : dès ce moment, on n'a plus rougi, dans cette aſſemblée, d'afficher ouvertement des principes contre-révolutionnaires, & d'ériger en crime l'amour ardent de la liberté. Depuis ce jour, vingt fois vous avez entendu les Buzot, les Barbaroux, les Guadet, les Lanjuinais, les Louvet, demander des décrets répreſſifs contre les actes du civiſme le plus pur & le plus chaleureux. Vingt fois ils ſe ſont levés pour frapper d'anathême les citoyens les plus inviolablement attachés à la cauſe du peuple.

Dans une république, les conspirateurs ne sont-ils pas ceux qui veulent perpétuer le germe du royalisme, en conservant l'ancien despote? Et sans peindre ici toutes les machinations, toutes les intrigues mises en jeu pour sauver un roi couvert d'attentats: il suffit de rappeler ces conférences secrètes, tenues chez M. Defermon, un des chefs du même parti; & qui, présidant alors de la Convention nationale, n'a pu nier avoir reçu chez lui les défenseurs de Louis Capet, qui pouvoient bien, sans crime, se faire entendre à la barre de la Convention, mais non pas manœuvrer dans l'ombre du mystère, pour faire triompher la cause du tyran, & pour arracher au glaive de la loi une tête qui n'étoit précieuse & chère qu'aux contre-révolutionnaires. Les vrais conspirateurs ne sont-ils pas ceux qui ne témoignent jamais plus de satisfaction ou plus d'effronterie que dans les séances où l'on reçoit des nouvelles désastreuses; & qui montrent beaucoup d'humeur & de consternation, quand nous apprenons que des trames liberticides ont été déjouées, ou que les révoltés sont battus? Voilà pourtant le tableau qu'a présenté plus d'une fois le côté où siégent les députés dénoncés: tableau si fortement prononcé lors du récit des horreurs commises par quelques contre-révolutionnaires à Toulouse, qu'un mouvement spontané d'une indignation profonde échappa à tous les bons patriotes.

Citoyens, fut il jamais un comité qui ait plus complétement organisé la contre-révolution, que celui de défense générale, qui, en activité pendant plus de cinq mois, a entretenu la Convention & la France entière dans une sécurité parfaite, jusqu'au moment où la trahison de Dumouriez a fait explosion, & où l'étendard de la révolte s'arboroit dans presque toutes les parties de la République. Cependant, c'est ce même moment que les membres de ce comité ont choisi pour donner leur démission; voulant sans doute porter le chaos & l'embarras à leur comble,

par la diſſolution ſubite du centre de direction de toutes nos forces ; & lorſque le dénuement d'armes & de munitions étoit abſolu. Or, les meneurs du comité de défenſe générale ne ſont-ils pas poſitivement les chefs de cette conſpiration dont on les accuſe ? Ne ſont-ce pas encore les Briſſot, les Buzot, les Vergniaux, les Genſonné, les Guadet, en un mot, tous les coryphées du côté droit? Voilà pourtant les hommes qui ont oſé ſe dire les amis de la République une & indiviſible ; eux qui méditoient tellement, & depuis ſi long-temps, de la morceler & d'en partager entr'eux les dépouilles ; eux dont le fédéraliſme étoit ſi notoire, qu'il eſt à remarquer que les deux députés du département du Mont-Blanc, qui avoient voté pour ce ſyſtême dans leur patrie, ſont allés ſiéger de plein vol dans la Convention, à côté de Buzot, de Barbaroux, de Pétion, de Genſonné, & de tous ceux qui marchent ici ſous leur bannière. Vous vous dites les amis de la liberté ! mais vous êtes démentis par les journaux qui vous exhaltent aujourd'hui ; journaux notoirement vendus à l'ariſtocratie ; journaux qui vous avoient couverts de perſifflage & d'injures, dans un temps où vous teniez une conduite toute différente. Et vous ſavez, citoyens, que ce ſont les Pétion, les Briſſot, les Vergniaux, les Barbaroux qui ont recueilli, depuis l'ouverture de la Convention, les mêmes éloges qui furent proſtitués aux Mauri, aux Cazalès, aux Ramond, aux Vaublanc.

Cependant on ne rougit pas de demander les preuves de la conſpiration des dénoncés. On demande même ce qu'ils ont fait. Ce qu'ils ont fait ! Ils ont combiné plus de crimes que n'en avoient commis leurs pareils depuis le commencement de la révolution ! car ils nous ont donné pour ſucceſſeur à l'infame Lafayette, un autre traître, ce Dumouriez qui s'étoit déja démaſqué pendant qu'il étoit miniſtre ; ce Dumouriez qui, de concert avec ces hommes alors maîtres abſolus de l'action du gouverne-

ment, avoit entraîné la France dans une guerre qui, ſuivant toutes les probabilités, devoit nous replonger dans la ſervitude; ce Dumouriez qui, en prenant congé de la cour, pour aller commander au camp de Maulde, avoit hautement promis à ſon roi de le ſervir en ſujet à jamais fidèle. Ce qu'ils ont fait, ces conſpirateurs! A peine le courage du ſoldat français eut-il mis les Prussiens dans la néceſſité, ou de fuir à grand pas, ou de ſe laiſſer enſevelir dans les plaines de la ci-devant Champagne, que les députés qui dominoient à cette époque la Convention, ont évidemment autoriſé Dumouriez à tranſiger avec le roi de Pruſſe & Brunſwick, & à faciliter leur retraite. Remarquez que ces hommes ſe ſont eux-mêmes accusés de cette trahiſon, en impoſant conſtamment ſilence, chaque fois qu'on eſt monté à cette tribune pour faire connoître la vérité. Mais ils ont plus fait encore. Le territoire de la République n'étoit pas évacué, qu'ils ſe ſont empreſſés d'envoyer ce général perfide renouer dans la Belgique une autre trame, & rappeler de nouveau ſur la France les fléaux de la guerre, en légitimant par cette invaſion la coalition de tous les deſpotes de l'Europe contre notre République. Ce qu'ils ont fait! voulant s'emparer d'une entière prépondérance dans la Convention, dès le 24 ſeptembre dernier, Buzot a le premier, par des déclamations menſongères, commencé à prêter de la conſiſtance à des préventions ſourdement répandues; & depuis ce moment, la voix des patriotes conſtamment étouffée, les a réduits ou au ſilence du mépris, ou aux exaſpérations du déſeſpoir trop ſouvent provoqué par des actes liberticides. Ce qu'ils ont fait! Ils ont égaré l'opinion publique des départemens par la combinaiſon la plus ſcélérate; & mettant ſans ceſſe en avant un homme que ſon caractère atrabilaire & ſulfureux a ſouvent entraîné au-delà du but, ils ont exagéré ſon exiſtence politique avec une telle affectation, qu'à force

de l'agrandir, ils l'ont métamorphosé en colosse de Rhodes, pour que cette stature gigantesque & rébarbative le fît mieux ressembler à un chef de parti. Ces messieurs savoient bien pourtant que c'est où se tiennent les ames serviles & royalistes, qu'on rencontre des êtres assez bas & rampans, pour courber la tête devant un autre homme ! Ils savoient bien qu'à la montagne où la fierté républicaine s'est tant de fois déployée dans toute son énergique extension, on ne vouloit reconnoître d'autre subordination que le respect dû aux principes, ni d'autre engagement que le devoir de les défendre & de les faire triompher ! Ils ont donc profité de l'illusion que produit si facilement un point de vue éloigné ; & par leur astucieuse mauvaise foi, par leurs libelles, par leurs impostures, ils ont eu l'art de travestir le patriotisme en faction, & de décrier la cause de la liberté, en peignant ses plus fermes soutiens comme les aides-de-camp d'un patriote qu'ils défiguroient en désorganisateur & en anarchiste. Mais n'imputoient-ils pas à d'autres leurs propres crimes ? car les anarchistes sont ceux qui ont brisé tous les ressorts du gouvernement, en transformant pendant près de sept mois le centre de l'action politique en arène de gladiateurs, par des délations continuelles qui amenoient chaque jour des débats orageux & des querelles interminables. Enfin les désorganisateurs sont ceux qui, amis de Dumouriez & de tous les traîtres qui lui ressemblent, préparoient la défaite entière de nos armées & la dissolution de la République, en maintenant de pareils conspirateurs dans les postes les plus importans. Certes, ces tartuffes politiques ne nous auroient pas tant calomniés, si nous eussions été plus dociles pour transiger avec eux sur les droits du peuple !

Ce qu'ils ont fait ! s'étant rendus maîtres des délibérations de l'assemblée & des comités, ils ont proposé les lois les plus funestes & les plus oppressives : ils ont

voulu une garde prétorienne : sous le prétexte de vouloir punir les provocateurs au meurtre, ils ont tenté d'anéantir la liberté de la presse. Renonçant à pouvoir blanchir le tyran, si son jugement étoit prononcé à Paris, ils avoient annoncé aux départemens qu'ils n'étoient ni libres ni en sûreté dans cette ville ; & appeloient des bataillons de volontaires, avec l'espérance qu'arrivant ici dans l'erreur, ces volontaires seroient tout disposés à favoriser leurs desseins liberticides, & leur translation avec le despote dans quelque ville, ou trop foible pour leur en imposer, ou préparée à la contre-révolution. Ce qu'ils ont fait ! Le jour que Louis Capet a été jugé, Barbaroux, croyant pouvoir compter sur le bataillon des Marseillais, lui avoit donné l'ordre d'investir la Convention nationale, pour comprimer sa délibération ; & rien ne démontre plus évidemment qu'un parti contre-révolutionnaire dominoit cette assemblée, que l'impunité acquise à ce crime de lèse-nation. Ce qu'ils ont fait ! A peine le bras vengeur de la justice eut-il frappé la tête du tyran, que les conspirateurs dénoncés ont, sur-le-champ, adopté le système du fédéralisme ; ce qui est prouvé par la correspondance connue de plusieurs membres du côté droit, & par la conduite même des départemens coalisés, tous appartenans aux députations dont les chefs de la conspiration font partie ; tous ayant fait des actes de fédéralisme avant l'insurrection du 31 mai, qui, par conséquent ne peut pas leur servir d'excuse ; tous recevant aujourd'hui dans leur sein ces mêmes mandataires infidèles, ce qui indique leur intelligence antérieure ; tous suivant aveuglément l'impulsion contre-révolutionnaire que ces factieux démasqués, & fuyant par leur évasion le châtiment dû à leurs crimes, achèvent de donner à ces administrations gangrénées, afin de s'assurer l'impunité, en faisant réussir leurs atroces machinations.

Ce qu'ils ont fait ! Pour mieux déterminer le succès de leur

leur complot, par l'explosion de celui de Dumouriez; ils ont maintenu son complice Beurnonville dans le ministère, pour qu'il conduisît à son terme l'organisation de la contre-révolution, lorque les suspicions les plus fortes, montrant déjà à découvert ses intentions perfides, avoient déterminé les patriotes de la montagne à l'exclure d'un poste où leur confiance trompée avoit appelé ce ministre intrigant.

Ce qu'ils ont fait! le génie de la liberté ayant atténué les résultats éversifs de ces manœuvres criminelles, ces conspirateurs se sont appuyés de la dénonciation qui avoit été faite contre eux par les sections de Paris, & motivée par des complots qui se développoient chaque jour si publiquement, pour écrire aux administrations de départemens liguées avec eux, qu'ils étoient *sous le couteau*. Ce sont les termes d'une lettre de Vergniaux, & l'esprit d'une autre lettre écrite par Fonfrède; dans lesquelles ils annoncent à ces administrations: *que le moment étoit venu, ou de voler à leur secours, ou de les voir égorger par le peuple*. Cependant ce peuple s'est levé, quand l'excès du peril l'a averti qu'il n'y avoit plus un moment à perdre; & la calomnie des véritables conspirateurs a été constatée par le résultat même d'une insurrection uniquement morale, & encore sans exemple.

Ce qu'ils ont fait! ne s'en reposant pas sur leurs correspondances incendiaires, les meneurs du *côté droit* ont envoyé plusieurs de leurs affidés en sous-ordre, qui sont allés souffler par-tout le feu de la guerre civile & de la contre-révolution. Ainsi Rebecqui n'a donné sa démission que pour aller remplir cette mission criminelle à Marseille. D'autres sont partis secrètement & sans congé; & le ci-devant garde-du-corps Ducastel, dont l'intelligence avec les révoltés de la Vendée est prouvée littéralement, a été arrêté, parcourant les départemens pour les soulever.

Ce qu'ils ont fait! Voulant frapper un dernier coup, plus terrible & plus sûr, Guadet a demandé que toutes les

autorités constituées du département de Paris fussent cassées; parce que ces autorités incorruptibles, & d'un patriotisme sévère & brûlant, devoient disparoître au moment de réaliser la contre-révolution, pour donner plus de facilité aux malveillans de manœuvrer à leur aise, dans cet instant décisif, à la faveur du défaut de surveillance, & du chaos amené brusquement par cette suppression machiavélique.

Et voilà les hommes qui, provoquant ouvertement la désorganisation & l'anarchie, avoient eu l'art d'en faire retomber le reproche sur la tête des patriotes. Comme si les ennemis du bonheur public n'étoient pas les seuls qui pussent haïr, par inclination & par intérêt, l'ordre & l'harmonie sociale qui entravent leurs projets, & qui tuent leur ambition!

Ce qu'ils ont fait! Se servant toujours du prétexte d'un grand complot contre leur personne, dont ils parloient depuis huit mois, sans avoir jamais rien pu justifier, malgré tant de commissions qu'ils ont nommées à cet effet, on les a vus, en dernière analyse, rendre inquisitoriale une de ces commissions, qui, instituée pour vérifier des faits controuvés, n'étoit devenue entre les mains de ces contre-révolutionnaires qu'un pouvoir dictatorial, qu'un despotisme révoltant, que la faculté tyrannique d'anéantir la liberté, en persécutant, en proscrivant, en incarcérant les plus chauds patriotes; afin d'enlever au peuple ceux qui l'éclairent, ceux qui démasquent les intrigans, ceux qui lui désignent les traîtres, ceux en un mot qu'il faut ou égorger, ou ensevelir dans des cachots, pour imposer silence à tout le monde, par l'effroi & la consternation, & pour tenter avec plus de succès le retour de l'esclavage. C'étoit une seconde création d'un comité autrichien, qui excitant encore le désespoir & l'indignation universelle, a fait sonner promptement le tocsin de la liberté, & la dernière heure du règne odieux de ces nouveaux oppresseurs.

Ce qu'ils ont fait ! Ils accuſoient depuis huit mois les meilleurs citoyens de conſpirer le maſſacre des membres du *côté droit*, & cependant pas un d'eux n'a reçu une égratignure; cependant ce ſont trois députés de la montagne qui ont été aſſaſſinés : cependant le meurtre de Marat commis évidemment par une main qu'ils ont eux-mêmes dirigée, atteſte aujourd'hui qu'ils avoient également conduit le bras paricide de Paris, dont l'imagination exaltée a une conformité parfaite avec celle de cette nouvelle Palmire. Les monſtres ont aiguiſé dans l'ombre le glaive qui perça le flanc de Lepelletier, parce que, jugeant des fiers républicains d'après leur ame puſillanime, ils ſe flattèrent que l'aſſaſſinat d'un député de la montagne, frappant de ſtupeur les hommes qui y ſiégent, ils réuſſiroient encore à tuer la liberté par la terreur des proſcriptions ! Les lâches ! ils égorgent en traître, comme les voleurs de grand chemin ! les perfides ! ils crient qu'on en veut à leurs jours, au moment qu'ils nous poignardent !

Citoyens, quand il exiſte tant de faits ſi précis, tant de forfaits ſi conſtans, reſte-t-il encore d'autres preuves à deſirer? Au ſurplus, que ceux qui en exigeroient qui ſoient littérales, aillent lire celles qui ſont écrites en lettres de ſang dans la Belgique, dans la Vendée, dans le département de l'Isère, à Lyon, à Marſeille, dans nos Colonies, & par-tout où les ramifications du même complot ont déja fait égorger tant de Français. Car, exiſte-t-il beaucoup de familles en France qui n'aient pas à demander aux députés conſpirateurs, un père, un époux, un fils, un frère ou un ami, maſſacrés dans tant de combats par la perfidie des généraux, complices de Genſonné, de Briſſot, de Pétion, de Vergniaux, de Guadet, & de leurs adhérens? Et remarquez bien que, depuis la trahiſon de Dumouriez, chaque jour a été marqué par une défection ou par un déſaître, ſuite évidente de la même conjuration, juſqu'au moment où l'inſurrection des 31 mai, & 1 & 2 juin, a changé en-

tièrement la face des choſes, en rompant tout-à-coup le fil de toutes les trames. C'eſt à compter de ces journées ſalutaires, que la victoire due au courage des Français, eſt venue leur reſtituer ſes lauriers; parce que des généraux perfides, perdant leur appui dans la Convention nationale, & ne voyant plus que l'échafaud qui les attendoit infailliblement, s'ils oſoient ſuivre la chaîne de leurs conſpirations, l'ont auſſitôt abandonnée, juſqu'à ce que, renouée de nouveau, ils puſſent encore nous trahir impunément.

Citoyens, des camps, portez vos regards ſur les adminiſtrations; & c'eſt là que vous trouverez encore une autre preuve non moins inconteſtable de la trame ourdie depuis huit mois par les députés dénoncés. Ce noir complot eſt atteſté par l'accord, par l'unité de plan, par la conformité des principes, par l'analogie des impoſtures qui motivent la rebellion des adminiſtrateurs fédéraliſés, & dont les intentions contre-révolutionnaires ſe ſont manifeſtées ouvertement, & au même inſtant, dans toutes les parties de la République; c'eſt ſur-tout la démarche ſi hardie des commiſſaires envoyés pour cet objet d'un département à un autre, long-temps avant l'inſurrection du 31 mai; puiſqu'il eſt conſtant que Bordeaux en a député dès le mois d'avril dernier; ce qui annonce que ces premières confidences n'ont pu être haſardées qu'à la faveur d'une aſſurance, donnée par quelques moteurs principaux, que ces propoſitions criminelles ſeroient pourtant bien accueillies. Ce ſont les arrêtés ſéditieux de ces adminiſtrateurs; arrêtés dont la date remonte auſſi à une époque antérieure à la même inſurrection; ce qui, je le répète, indique encore poſitivement une cauſe première & étrangère à cet événement, ainſi que la réalité d'un complot médité & conduit par les chefs qui ſiégeoient au côté droit; c'eſt, en un mot, cette multitude de circonſtances partielles, mais qui, rapprochées & parfaitement ſaiſies, portent, juſqu'à la

conviction, la démonstration des attentats que vous avez à punir, & qui vous montrent avec la même évidence quels en sont les auteurs. Car, encore une fois, ces administrations livrées à elles seules, auroient-elles osé, auroient-elles même songé à se souiller d'un aussi grand forfait, si, au sein de la Convention nationale, elles n'eussent pas eu des protecteurs tout-puissans, si elles n'eussent pas compté sur l'impunité, en se couvrant, comme au mois de juin dernier, de l'inviolabilité des chefs du gouvernement? D'ailleurs, elles-mêmes ne déposent-elles pas contre les députés accusés de royalisme & de fédéralisme, en leur donnant à leur tour asyle & protection; en leur fournissant des armées pour déchirer le sein de la patrie, sous le vain prétexte de défendre la représentation nationale: comme si son intégrité étoit blessée, parce que quelques scélérats qui la déshonoroient & qui travailloient à la perdre, ont été fort heureusement arrêtés dans leur marche, avant d'avoir consommé cette infernale machination? Quoi! ce seroient donc les plus insignes attentats qu'il faudroit respecter dans ceux qui, indignes du caractère dont le peuple les avoit revêtus, ne respirent que sa ruine! Quel système & quel langage d'esclaves de la part d'hommes qui se disent pourtant républicains! Eh! que deviendroit la liberté, si l'impunité pouvoit être acquise aux crimes de lèse-nation, qui frappant le corps social en entier, ne le conduisent qu'à l'anéantissement & à la servitude?

Enfin, citoyens, pour convaincre les conspirateurs, vous avez leurs propres aveux. Rappelez-vous que, vingt fois à cette tribune, ils vous ont hautement menacés de la scission des départemens qu'ils avoient dès-lors pervertis: & cela pour enchaîner l'effervescence du peuple, & avoir le temps de consommer leur crime. Rappelez-vous que Vergniaux, que Guadet, que Fonfrède & Ducos, peu de jours avant le 31 mai, & au moment où le département de la Gironde levoit l'étendard de la révolte, vous ont annoncé formellement les

dispositions hostiles de cette administration qui, comme ses patrons, est moitié royaliste & moitié fédéraliste, en vous assurant qu'ils avoient la certitude d'être soutenus par elle pour l'exécution complète de leurs projets liberticides. Voyez aussi les départemens où l'erreur n'a pas eu d'accès; où l'esprit public, moins travaillé, s'est constamment maintenu dans toute sa pureté; écoutez ces assemblées populaires, où la vérité perce plus facilement par la liberté des opinions. En est-il qui se soient trompées sur le compte de ces hommes qui osent encore demander les preuves de leurs crimes? Combien avez-vous reçu d'adresses avant la journée du 31 mai, & qu'un bureau composé alors d'êtres de la même faction, a toujours eu la précaution de mettre à l'écart, dans lesquelles l'indignation étoit à son comble, & qui réclamoient aussi fortement que Paris la punition des coupables? Vous demandez des preuves écrites! mais elles sont consignées dans cette multiplicité d'adresses d'adhésion qui arrivent chaque jour à la Convention nationale, & qui déclarent que Paris a, pour la troisième fois, sauvé la patrie, & que sans cette sainte insurrection, les ramifications de la trame ourdie par les députés dénoncés, s'étendoient si loin, que cette conjuration si profondément combinée, eût rendu impuissans tous les efforts des patriotes de la Montagne, pour déjouer tant d'intrigues, & pour abattre une coalition formée avec les contre-révolutionnaires de l'intérieur & nos ennemis étrangers. Et certes vous ne récuserez pas un témoignage spontané, un témoignage qui n'est que le résultat d'une conviction acquise par les événemens qui se passent; un témoignage fourni par tous les républicains, tant citoyens que soldats; un témoignage enfin qui a déja conduit au supplice le tyran, auquel vous vouliez succéder; n'ayant pu, à l'exemple d'Octave, de Lépide & d'Antoine, lui conserver la vie & le trône, pour devenir ses premiers courtisans & ses plus lâches esclaves.

Cependant, vous dont la conscience a paru si timorée lors du jugement du dernier tyran des François, et qui ne vouliez pas voir sa condamnation écrite en traits de sang sur les pavés des Tuileries; vous qui, pour être convaincus des atrocités barbares de ce nouveau Charles IX, ne comptiez pour rien, ni les massacres de Nancy, ni la boucherie du Champ-de-Mars, ni l'antre du despotisme converti en château fort et regorgeant de chevaliers du poignard, ni l'ordre donné de prendre les colonnes du peuple par derrière, pour mieux en assurer le carnage dans la journée du 10 août; vous qui préfériez à ces faits inconteſtables quelques chiffons de papiers que le hasard procure, que l'astuce conteste, et qu'une trahison long-temps méditée fait toujours dérober en assez grande quantité pour que ce qui échappe à ses précautions soit insignifiant; vous ne manquerez pas sans doute d'être encore cette fois plus exigeans, lorsqu'il s'agit de vous-mêmes; quand il est question de constater des attentats liberticides, dans lesquels je veux bien croire que vous avez d'abord trempé par l'effet de la prévention & de l'erreur, mais que vous soutenez dans un moment où vous devez être dégagés de toute illusion; parce qu'en vivant à la longue avec des scélérats, les uns finissent par prendre comme eux le pli du crime et de la perfidie; et les autres, par amour-propre, ne veulent pas convenir qu'ils sont devenus, sans s'en douter, les instrumens de l'intrigue, et les fauteurs d'une conspiration contre la liberté de leur pays. Quoi qu'il en soit, remarquez bien que quand le délit est consommé, il ne faut plus de preuves que pour justifier quels en sonts & les auteurs, & les complices. Or la trahison de Dumouriez, la révolte de la Vendée, de l'Isère & des campagnes fanatisées des côtes maritimes de l'ouest, la coalition des départemens qui se fédéralisent; voilà bien, je pense, une conjuration très-évidente et très constante. Quant aux chefs, certes ils se sont fait connoître eux-mêmes assez publiquement; puisqu'à peine

éliminés de la Convention, où ils ourdissoient cette trame infernale depuis huit mois, ils ont pris la fuite pour se joindre à leurs complices. Buzot, Barbaroux, Gorsas et Louvet sont en révolte ouverte avec le traître Wimpfen, et les administrateurs, non moins coupables, des départemens de l'Eure, du Calvados et de l'Ille et Vilaine. Lidon et Chambon fuyoient vers les mêmes centres de cette conspiration. Enfin Brissot se rendoit à Lyon, et de-là vraisemblablement dans les départemens coalisés du midi. Il est même attesté que ces factieux avoient par-tout de telles intelligences contre-revolutionnaires, que pendant une résidence de quelques jours à Moulins, Brissot a presque réussi à y réaliser la guerre civile.

Vous faut-il des preuves antérieures au moment où cette trame a éclaté? Mais relisez cette lettre de Salles, que lui même a rendue publique dans un temps où les conspirateurs pouvoient tout oser impunément, et où ils mettoient leurs crimes en évidence, pour avoir l'air de les faire consacrer par la Convention; lettre qui fut alors expliquée par un écrit de Salles encore plus contre-révolutionnaire; lettre dans laquelle il a tracé mot à mot la marche que tiennent aujourd'hui les administrations départementaires séditieuses, et où l'on trouve : *Force armée contre Paris accusé de vouloir un roi, mépris des décrets rendus par la Convention nationale, et arrestation des représentans du peuple envoyés en commission :* c'est aussi mot à mot le plan suivi par Dumouriez. Vous voulez des preuves écrites! Hé bien, demandez au comité de sûreté générale, des lettres interceptées qui étoient à l'adresse de quelques émigrés, et que les dignes Lidon et Chambon leur faisoient passer, sous le couvert même de la Convention nationale. Et tant de complaisance, et tant d'intimité décèlent assez la part qu'avoient ces deux meneurs du côté droit dans les machinations des alliés de Cobourg, de Brunswick, et des vils esclaves d'Artois.

Rappelez-vous ces lettres, trouvées parmi les papiers

de Rolland, & dont ce qui nous reste indique ce qui nous manque ? Dans une lettre de Barbaroux à la femme du vertueux, vous avez dû lire, que lui Barbaroux s'étoit rendu, le 28 Décembre dernier, avec Buzot & Salles au club des Marseillais ; que jamais Buzot n'avoit parlé avec plus d'éloquence ; qu'il s'étoit attaché tous les cœurs, & qu'il pouvoit dire : *j'ai un bataillon d'amis.* Et à quoi étoit destiné ce bataillon d'amis ? Les propos échappés dans l'ivresse à ce bataillon égaré, & l'ordre que lui avoit intimé Barbaroux, ont prouvé qu'on attendoit de son aveuglement, le massacre de quelques patriotes de la Convention, & qu'il se prêteroit à sauver le tyran. Une autre lettre de Pétion vous atteste ses relations en Angleterre, où, comme je vous l'ai observé, il a fait un voyage en 1791 avec les enfans d'Egalité, & l'on conçoit que cette circonstance n'est pas absolument indifférente. Si la contre-révolution s'est opérée à Lyon, la cause n'en doit-elle pas être attribuée aux manœuvres d'un homme qui, quoiqu'il ne soit point du nombre des députés dénoncés, n'en est pas moins un des meneurs du côté droit, & tout le monde connoît cette lettre, écrite à Lyon par Chassé, dans laquelle il disoit : *qu'il étoit temps pour les honnêtes gens & les riches de se coaliser, afin de faire cause commune contre les anarchistes :* c'est-à-dire, dans l'idiôme des feuillans, contre les patriotes. Et le projet de cette coalition aristocratique étoit médité depuis long-temps ; puisque dans une autre lettre, écrite le 19 Novembre dernier à Rolland, par Vitel, député & alors commissaire à Lyon, on trouve cette phrase qui seule peint l'esprit contre-révolutionnaire & les intentions perverses des hommes de ce parti : *n'attendez aucun secours des négocians & des ci-devant nobles : ils sont si bêtes, qu'ils se laisseront égorger les uns après les autres, plutôt que de se réunir.* Enfin la lettre circulaire de Dufriche-Valazé, écrite le jour où l'on reçut à la Convention la nouvelle du plus grand avantage que nous ayons remporté sur les rebelles de la Vendée, &

qui sembloit avoir exterminé cette horde de brigands, conçue en ces termes : *demain à dix heures précises, en armes à la Convention ; & couard celui qui y manquera.* La lettre dont je parle ne démontre-t-elle pas dans la dernière évidence, que les révoltés agissoient de concert avec les meneurs du côté droit ; & que si leurs succès combloient de joie cette portion gangrénée de la Convention nationale, leur défaite la plongeoit dans le désespoir ? La même lettre ne prouve-t-elle pas encore que le but de ces messieurs étoit de dissoudre l'assemblée, n'importe comment ; & que ne croyant plus pouvoir compter sur les séditieux de la Vendée, ils se décidoient à nous égorger de leurs propres mains ? D'ailleurs, la même preuve se trouve encore confirmée par ce propos de Guadet, tenu dans un transport de fureur, & tandis qu'on lisoit à la convention les détails de la victoire remportée sur les rebelles de la Vendée : *formons un bataillon quarré ; & pour en finir, courons assaillir la montagne.*

Citoyens, ce sont pourtant des preuves aussi claires, aussi positives d'une conjuration manifeste contre la liberté, contre l'indivisibilité de la république & contre l'unité de la représentation nationale, que j'entends encore appeler ici le résultat de passions individuelles & de dissentions particulières : voilà ce que certaines gens persistent à peindre comme les débats de l'amour-propre, comme la fougueuse animadversion de la rivalité. Quoi ! nos armées livrées à l'ennemi par la trahison la plus infame ! quoi, la guerre civile allumée par-tout ! quoi, la dissolution de la Convention nationale ! quoi, les départemens invités à se fédéraliser & à joindre leurs armées aux brigands de la Vendée, & aux hordes des Barbares du nord & du midi, pour anéantir la République, pour proscrire à jamais le règne de la liberté, pour livrer toutes les parties de la France aux horreurs d'une guerre générale, pour abandonner le peuple au pillage

& aux fureurs sanguinaires d'une soldatesque indigène & étrangère ; en un mot pour établir, ou un duc d'Yorck, roi de France, si Brunswik & Cobourg eussent triomphé, ou le fils de Louis Capet, si l'empereur fût resté maître du champ de bataille ; ou Egalité fils aîné, si Dumouriez eût réussi ; ou en dernière analyse, autant de Paoly pour dictateurs, qu'il y a de départemens ! Quoi ! c'est là ce qu'on appelle de petites passions de société ! Quoi ! c'est la conspiration & la plus atroce & la plus évidente qu'on persiste, malgré tous ses affreux développemens, à ne pas vouloir avouer ! Quand les faits parlent, & que les preuves écrites les confirment, il n'y a plus que des complices à qui il soit permis de se retrancher dans la négative.

Oui, malheureux, vos crimes ne sont aujourd'hui démontrés qu'avec trop d'évidence. Et à moins de prétendre qu'il falloit vous laisser définitivement achever, pour vous confondre, il est constant que l'insurrection des 31 mai, 1er & 2 juin étoit nécessaire, étoit instante, étoit même indispensable pour arrêter le cours de vos abominables complots, & pour vous en ravir le succès au moment où vous y touchiez déja : c'est Catilina pris sur le temps, & dans ses propres filets. Cependant on trouve encore ici des gens qui s'élèvent contre cette sublime insurrection ; ou plutôt qui feignent de la méconnoître, en se plaignant que, dans ces trois journées mémorables, ils n'étoient pas libres. Mais Louis Capet fut-il libre le jour où la Bastille fut renversée ? Ce tyran fut-il libre dans les événemens des 5 au 6 octobre ? Fut-il libre, quand, le 10 août, on fit le siége du château des Tuileries ? Ceux donc qui ne se crurent pas libres les 31 mai, premier & 2 juin, sont des hommes qui gauchement se mettent à la place de l'infame Capet, & s'assimilent aux despotes que crée l'oppression ; & contre qui un contre-révolutionnaire a dit lui-même que *l'insurrection étoit le plus saint des devoirs*. Contesteriez-vous cette maxime éternelle en qualité de représentant du peuple ? Mais quel recours laisse-

riez-vous donc, dans une république, à une nation menacée de perdre sa liberté par les usurpations d'un corps législatif ambitieux & corrompu, si l'insurrection dans ce cas n'étoit point légitime ? Vous avez beau dire : elle est un droit aussi sacré que la résistance à l'oppression d'homme à homme ; elle découle du même principe ; elle a même la priorité ; parce que la conservation du corps social importe davantage que l'existence d'un individu. Cessez donc de vous couvrir de reproches & d'opprobre, en criant que vous n'étiez pas libres : car ici quelle liberté réclamez-vous, si ce n'est celle d'achever votre ouvrage impie ? La liberté de permettre aux administrations coalisées avec vous d'avoir le temps de faire triompher, sans obstacle, leur système parricide ; la liberté laissée à Marseille de marcher sur Paris avec les révoltés de Lyon ; la liberté à la Gironde de donner la main à la Vendée, pour faciliter une descente aux anglais & aux émigrés réfugiés à Grenesay ; la liberté aux départemens du Finister, de l'Ille & Vilaine, & du Calvados, d'appuyer cette ligue liberticide, dont le plan se poursuit ouvertement, malgré l'insurrection du 31 mai ; parce qu'alors l'impulsion étoit déja donnée, & qu'elle eût infailliblement anéanti la république, si la dernière commotion n'eût pas fort à propos déconcerté vos mesures, en brisant vos principaux leviers, par l'expulsion des chefs, du sein de la Convention nationale.

Sans doute le palais national a été investi dans les journées des 31 mai, premier & 2 juin : mais quand vous aviez converti de nouveau cet asyle en foyer de contre-révolution ; quand les chefs de tant de conspirations souilloient le sanctuaire des lois en y siégeant ; c'est donc vers ce temple que les amis de la liberté devoient se porter pour purifier son enceinte. Mais dans ce moment même la liberté des hommes purs resta entière : elle reposoit dans le témoignage de leur conscience, dans la solidité & dans l'authenticité de leurs principes ; & plus encore, dans la rectitude invariable de l'opinion publique. La foiblesse, qui naît de l'épouvante

qu'imprime une explosion insurrectionnelle, ne peut être le partage que des tyrans & des ennemis du peuple.

Si la conviction des attentats des 32 dénoncés n'étoit pas complète, je n'aurois besoin, pour la porter à son dernier période, que d'en appeler aux seuls manifestes de Dumouriez; à ces pièces que personne ne peut ni contester ni récuser. Et je vous le demande, citoyens, au nom de qui, dans ces manifestes, ce traître a-t-il arboré l'étendard de la rebellion? Pour quel côté de la Convention nationale vouloit il marcher sur Paris? A l'exemple de Lafayette, de l'empereur, du roi de Prusse, de Brunswick & de Cobourg, n'est-ce pas la montagne qu'il prétendoit exterminer? Ne brûloit-il pas de venger la mort du tyran sur les hommes assez amis de la liberté pour mépriser tous les dangers, pour fouler aux pieds toutes les habitudes serviles, pour lutter courageusement contre toutes les intrigues & toute la puissance du royalisme, & assez républicains pour être parvenus à sceller le règne de l'égalité par le sang d'un despote? Quoi! ce sont les membres de la montagne que la lâche indignation de Dumouriez honore du nom de régicides! Mais, répondez : jamais les ennemis implacables de l'oppression royale, ont-ils renversé des tyrans pour en recréer de nouveaux? Brutus n'immola pas César dans l'intention d'applanir la route du trône à Octave. Brutus, en frappant un despote, voulut abattre d'un même coup tous les prétendans au pouvoir suprême; & il fallut que ce grand homme, si bien nommé *le dernier des Romains*, se donnât lui-même la mort, dans un excès de désespoir, pour que la tyrannie pût se rétablir dans Rome. Aussi Dumouriez avoit-il voué au carnage tous les hommes de cette trempe, sachant bien qu'il ne pourroit relever le trône que sur leurs corps ensanglantés! Et vous, à qui il n'adressoit que le reproche de n'avoir pas fait assez d'efforts pour sauver *son ancien maître;* vous qu'il accouroit protéger, afin de vous permettre de réparer cette faute; cessez donc de vouloir changer les places qu'il nous a lui-même

assignées, & sachez que nous préférons celle où un trépas glorieux nous attendoit à la vôtre, où la vie devenoit le prix de la trahison, & où l'infamie marchoit à côté du succès.

Mais quand aujourd'hui les progrès d'une autre conjuration, entraînant encore une fois la patrie sur les bords d'un précipice creusé par une longue chaîne de perfidies, exigent que vous combliez cet abyme, en y plongeant les coupables; quand les conspirateurs après avoir assuré dans cette enceinte, & sans doute pour mieux en imposer au public, que forts du témoignage de leur conscience, ils attendroient, comme Socrate, la ciguë les portes ouvertes, se démasquent néanmoins, & se jugent eux-mêmes en fuyant, dès qu'ils ont vu le glaive de la justice étinceler sur leur tête criminelle; quand ils aggravent leurs attentats, non pas seulement en désertant le poste qu'ils avoient juré de n'abandonner qu'à la mort; mais en s'évadant pour aller rejoindre un nouveau Dumouriez, pour se réunir à des départemens rebelles, qui sont même plus répréhensibles que les séditieux de la Vendée, puisque les administrations qui ont tendu les bras à Buzot, à Barbaroux, & à leurs adhérens, n'ont pas, pour excuse de leur révolte, les prestiges de la superstition & du fanatisme; quand enfin ces députés factieux, pour échapper à l'échafaud, aiment mieux s'engloutir sous les ruines de la République, en faisant un dernier effort pour la dissoudre, & pour causer un embrasement universel par des discours incendiaires, par des déclarations contre-révolutionnaires, par des lettres perfides, par des proclamations mensongères, par des provocations au fédéralisme, & par des appels de troupes sous le drapeau de la rebellion : c'est à vous, citoyens, à savoir, par votre énergie, arrêter ce torrent dans son cours, avant qu'il se grossisse assez pour qu'aucune digue ne puisse le contenir : c'est à vous, tandis qu'il en est temps encore, à faire un exemple aussi éclatant que de pareils attentats, pour vous rendre terribles à

des scélérats, dont l'audace ne peut être atterrée que par de grands coups : c'est à vous à déployer une sévérité qui en impose à cette tourbe de lâches feuillans, qui ont la trahison dans le cœur, mais qui attendent que la coalition s'agrandisse pour se déclarer avec moins de péril : c'est à vous à faire connoître la vérité par l'anathême de crimes aussi énormes, & d'achever, par un jugement solemnel, d'arracher au scepticisme les portions du peuple qui, incertaines, commencent pourtant à entrevoir le piége & à distinguer des conjurés.

Dans des circonstances graves, l'indulgence tient de la foiblesse, & la foiblesse perd les révolutions. Eh! pourquoi la nôtre se prolonge-t-elle depuis près de cinq années ? C'est pour avoir trop épargné les contre-révolutionnaires & les traîtres. C'est la bastille renversée sans avoir entraîné dans sa chûte le trône dès 1789, qui a encouragé le parjure Louis XVI, & préparé sa fuite à Varennes. C'est l'amnistie de 1791 qui a nécessité la journée du 10 août. L'homme endurci dans le crime ne profite du pardon qu'on lui accorde, que pour se dégager au plutôt du poids aggravant de la reconnoissance, en prenant mieux ses mesures pour perdre son bienfaiteur. Votre devoir est donc de garantir le sein déchiré de la patrie, du dernier coup qu'on lui prépare, en poursuivant sans relâche les parricides qui ont juré sa perte. Vous devez, pour éclairer la nation, par un trait puissant de lumière, déclarer, après une discussion réfléchie, & faite dans un moment où l'on ne dira pas que vous soyez entourés de canons & de baïonnettes ; vous devez annoncer, à la face de l'Europe, combien sont profondément pervers les députés dénoncés, en proscrivant, par un décret d'accusation, les forfaits dont ils se sont souillés. C'est ainsi que vous appellerez sur leur tête l'indignation de tous les bons citoyens, & la punition la plus prompte de leurs complots nationicides. Et qu'on ne dise pas que parmi les accusés, il en est qui ne sont point complices; lorsque tous ont ouver-

tement soutenu les mêmes principes, suivi ostensiblement le même plan, & tenu publiquement la même conduite? Convenons plutôt que, si la liste n'est pas plus grande, c'est qu'il s'échappe toujours quelques coupables dans la foule.

Citoyens, ces mandataires conspirateurs sont mille fois plus criminels que le tyran, que vous avez envoyé au supplice; car un roi qui se couvre de crimes, ne fait que son métier de despote. C'est aussi un jour de fête pour l'humanité, le jour qu'un tyran tombe sous la hache des loix; mais c'est un jour de deuil, & pour la représentation nationale, & pour le peuple lui-même, le jour où il faut prononcer que ceux qu'il avoit rendus dépositaires de sa confiance, accusés d'avoir trahi ses droits, ont en effet entaché, par des perfidies, la plus belle institution civile, & le plus saint emblême de la majesté du peuple. Cependant plus ce forfait est atroce, plus il est irrémissible. Frappez-les donc ces hommes pervers, ces mandataires infidèles; vous devez ce grand acte de justice à la vengeance nationale; vous le devez à la sûreté de l'Etat qui exige qu'on étouffe cette conjuration dans le sang même des conjurés: car c'est le châtiment de quiconque ose méditer l'envahissement de l'autorité & l'esclavage de sa patrie, qui est la première sauve-garde de la liberté & du peuple; & c'est l'impunité trop souvent acquise aux hommes puissans & avides de grandeurs & de richesses, qui devient la source de tous les genres d'oppressions & de calamités publiques.

Je demande en conséquence le décret d'accusation contre les 32 députés qui ont été dénoncés par les sections de Paris, & par plusieurs autres portions de la République.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.